

PREFET DU MORBIHAN

**RESULTATS DE LA CDAC DU MARDI 15 MARS 2022**

Nature du projet	Demandeur	Composition de la commission	Vote	Avis
Transfert pour agrandissement du magasin à l'enseigne INTERMARCHE d'une surface de vente de 1 975,94 m <sup>2</sup> , situé Zone du Govéro à SAINT JEAN BREVELAY (56660)	SAS CAPLANE représentée par M. PAUMARD	Mairie de SAINT JEAN BREVELAY	Favorable	FAVORABLE
		Pdt de « Centre Morbihan Communauté »	Favorable	
		Pdt du Syndicat mixte du pays de Pontivy	Favorable	
		Pdt du Conseil Départemental	Favorable	
		Pdt du Conseil Régional	Excusé	
		Maire de Kervignac, représentant les maires au niveau départemental	Favorable	
		Pdt de « De l'Oust à Brocéliande », représentant les EPCI au niveau départemental	Favorable	
		Person. qualifiée domaine consommation et protection des consommateurs	Favorable	
		Person. qualifiée domaine consommation et protection des consommateurs	Favorable	
		Person. qualifiée domaine dévelop. Durable et aménagement du territoire	Favorable	
		Person. qualifiée domaine dévelop. Durable et aménagement du territoire	Excusé	
Chambre d'Agriculture				